

Les attentes des salariés des TPE

(très petites entreprises)

Enquête UNSA 2012

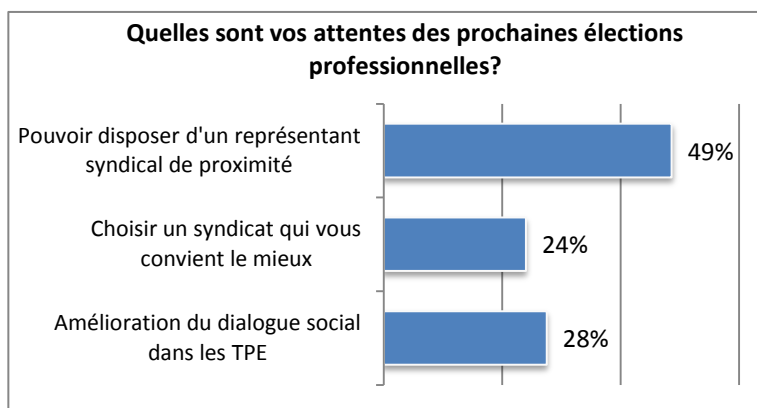
Plus de 4,5 millions de salariés travaillent dans les entreprises de moins de 11 salariés ou sont employés à domicile. Ces salariés sont appelés à voter, du 28 novembre au 12 décembre, pour désigner un syndicat qui les représentera dans les négociations collectives.

Afin de connaître leurs attentes, l'UNSA a fait réaliser un sondage auquel ont répondu plus de 2300 salariés de TPE et des particuliers employeurs. Elle s'engage à traduire leurs attentes dans son action nationale et aussi au niveau local comme exprimé dans cette enquête.

La proximité des représentants syndicaux est la première attente exprimée

Un salarié sur deux souhaite que les prochaines élections professionnelles aboutissent à l'élection de représentants syndicaux de proximité. Dans le secteur du commerce, ils sont 65% à l'exprimer, 54% dans l'animation et environ 46% dans les autres secteurs.

Il ressort donc très clairement que les salariés de TPE ont avant tout besoin d'un conseiller proche d'eux lorsqu'un problème se pose.

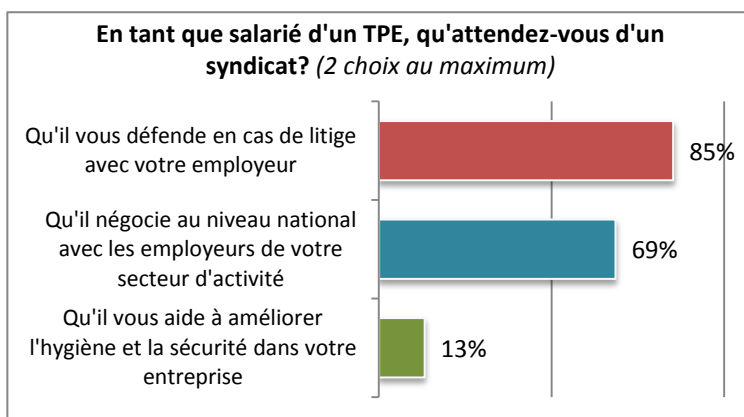


Pour 85% des salariés de TPE, le rôle d'un syndicat est de les défendre en cas de litige avec l'employeur

Cette réponse est claire. Les salariés attendent d'abord qu'un syndicat puisse les conseiller et les assister en cas de litige avec leur employeur.

Ils n'attendent pas du syndicat qu'il intervienne directement dans leur entreprise ; seulement 13% souhaitent voir le syndicat intervenir pour améliorer la sécurité dans l'entreprise.

Par contre, les salariés ont bien conscience que les syndicats ont aussi un rôle plus large : ils négocient la convention collective, qui a un impact direct sur le contrat de travail, la rémunération etc. Il est donc important de voter pour un syndicat qui connaisse bien le monde des TPE et négocie de vraies avancées sociales pour les salariés de ces secteurs.



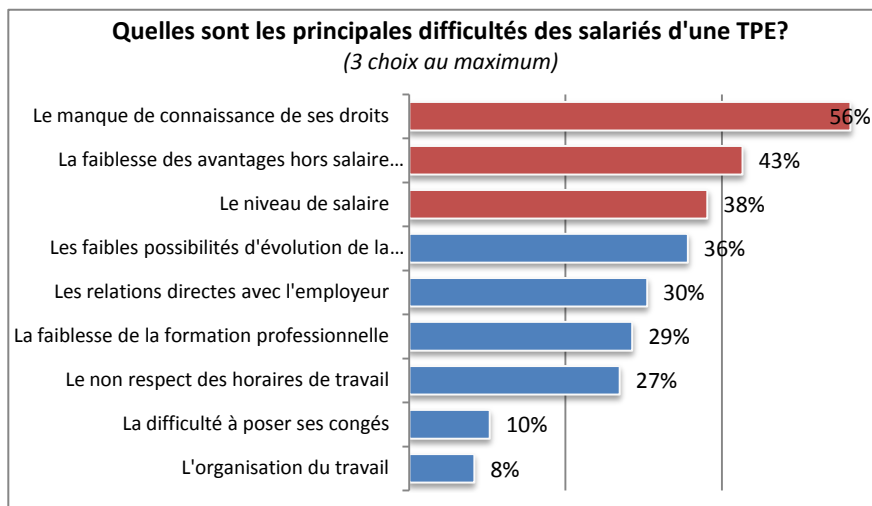
Connaître ses droits : la première demande des salariés de TPE

La protection des salariés passe d'abord par une meilleure information de leurs droits : 56% des salariés affirment qu'ils manquent de connaissances sur leurs droits au travail.

L'UNSA a fait de ce sujet l'axe principal de sa campagne : **l'UNSA, un syndicat qui informe.**

La rémunération et les avantages hors salaire (mutuelles, tickets restaurants...)

sont aussi des sujets de difficultés dans les TPE. Dans certains secteurs comme le commerce, l'animation, les services à la personne et les services aux entreprises, une part importante des salariés affirment que leur métier souffre également d'une faible évolution des carrières et de la formation professionnelle.

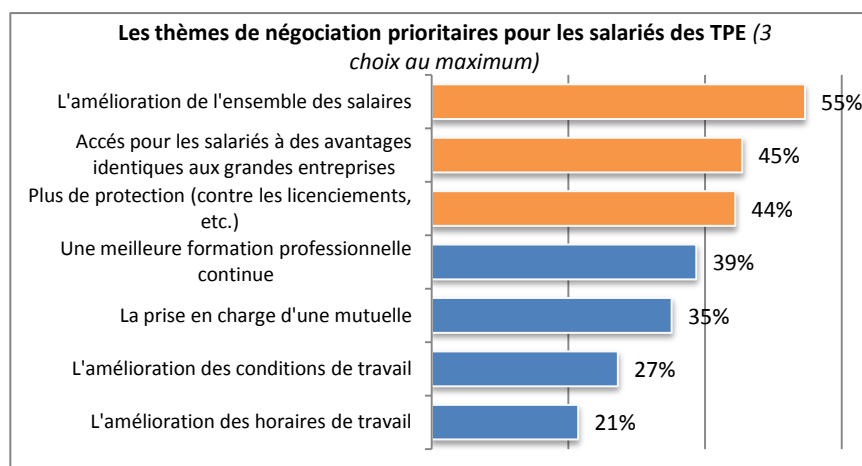


La rémunération est la principale priorité de la négociation sociale dans les TPE

En cette période de crise, la pression salariale est particulièrement forte sur les TPE, souvent entreprises sous-traitantes. 55% des salariés des TPE souhaitent que la question des salaires soit inscrite en priorité dans les négociations sociales.

Vient comme 2^e priorité l'accès aux mêmes avantages que les grandes entreprises et une meilleure protection, notamment contre les licenciements.

Par ailleurs, la formation professionnelle est une des principales priorités dans le commerce et les services aux entreprises.



Deux salariés sur trois sont prêts à adhérer à un syndicat

Qui a dit que les Français ne voulaient pas se syndiquer ? 2/3 des sondés sont prêts à le faire, mais en échange de services de proximité, comme un accompagnement juridique.

Une révolution culturelle pour certains syndicats, mais pas pour l'UNSA !

